

<http://lyc-paul-gauguin-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article222>

L'état d'urgence au lycée

- La vie des jeunes -



Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2015

Copyright © Gaugu'info - Tous droits réservés

Sommaire

•

[À quand une zone réglementée où fumer le calumet de la paix ?](#)

Fred Dhammarath est [assistant chargé de prévention et de sécurité](#) nous lui avons posé quelques questions pour mieux comprendre le plan de prévention mis en place au lycée et dans la cité scolaire.

- **Que pensez-vous des mesures de sécurité mises en place ?**
- Fred Dhammarath : C'est quelque chose de nécessaire, de primordial étant donné les événements qui ont eu le 13 novembre. Il est nécessaire de protéger les établissements publics et le lycée plus particulièrement. On a fermé le petit portillon piéton pour éviter que ce soit une passoire. Avant, les gens pouvaient ouvrir la porte de l'intérieur et n'importe qui pouvait s'introduire. Puis, on a augmenté le nombre de surveillances. Toutes les heures, à l'interclasse, la grille élève est ouverte par un personnel de la vie scolaire pour permettre aux élèves d'entrer et de sortir. Cette mesure a été mise en place dès le début de l'année scolaire. Une zone fumeur a été délimitée aussi à l'intérieur pour éviter tout regroupement à l'extérieur. On a obligé tout le personnel à avoir un justificatif pour pouvoir rentrer dans le lycée. Mais on a un gros problème avec la grille qui permet aux personnels d'entrer en voiture. Il y a toujours du monde qui attend autour pour profiter de son ouverture pour passer et c'est très dangereux parce que cela risque de provoquer des accidents. On essaye de mettre plus de personnel mais c'est compliqué.
- **Qui est-ce qui a pris ces décisions ?**
- Fred Dhammarath : le plan Vigipirate, c'est une directive nationale. C'est le gouvernement qui est passé en état d'urgence et après, c'est relayé par le Ministère de l'Education Nationale et le chef d'établissement, Mme Della Longa, décide de toutes ces mesures. Elle me demande mon avis sur certains points de sécurité ; par exemple, sur le lieu où mettre la zone fumeur mais elle finit par prendre les décisions toute seule.
- **Pourquoi les responsables du lycée Paul Gauguin ont-ils décidé de vérifier le carnet de chaque élève à l'entrée dès le début de l'année ?**
- Fred Dhammarath : Toujours pour des mesures de sécurité. On est à côté du quartier d'Orléans-La Source et il arrive fréquemment que des personnes qui ne sont pas du lycée s'y introduisent sans autorisation. Je pense que chaque élève a envie de pouvoir être tranquille dans son lycée, sans ce faire importuner par d'autres jeunes. Donc, par mesure de précaution, de sécurité, on a décidé, dès le début d'année, de contrôler les carnets à l'entrée du côté de Gauguin. Et je ne pense pas que ça ne va pas changer au cours de l'année.
- **Quels sont les avantages et les inconvénients du plan Vigipirate ?**
- Fred Dhammarath : Je dirais que les avantages c'est qu'on a un meilleur regard sur les personnes qui sont à l'intérieur du lycée, une meilleure sécurité. Les inconvénients, c'est qu'on mobilise beaucoup de personnel, qu'il faut se mettre d'accord entre établissements, que cela engendre beaucoup de contestations parce que nos élèves ou les personnels du Greta ou autres ne sont pas forcément contents de ces décisions. Pourtant, tout le monde devrait se dire que c'est mieux et comprendre que les personnels du lycée Paul Gauguin ne sont pas responsables de l'état d'urgence et que ça leur donne plus de travail. Chacun doit faire des efforts pour que ça

se passe dans les meilleures conditions.

[<http://lyc-paul-gauguin-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-paul-gauguin-orleans/local/cache-vignettes/L335xH303/panneau-calumet-6ccb4.gif>]

**À quand une zone réglementée
où fumer le calumet de la paix ?**